

212 Music

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 1000 euros

Dont le siège social est situé au 8 rue Paul Brocca 78200 Mantes la jolie

Immatriculé sous le numéro RCS : B 827 773 722 au RCS de Versailles

Procès-verbal en date du 20/02/2024 des décisions de l'associé unique

Le 20/02/2024, à 18h, à Mantes la jolie,

Hatim Ouahid demeurant au 8 rue Paul Broca 78200 Mantes la jolie, associé unique de la société 212 music, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation amiable
- Nomination du liquidateur

Première résolution - Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation amiable le 04/03/2024.

Pendant toute la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ».

Le siège social de la liquidation est fixé à 8 rue Paul Broca 78200 Mantes la jolie

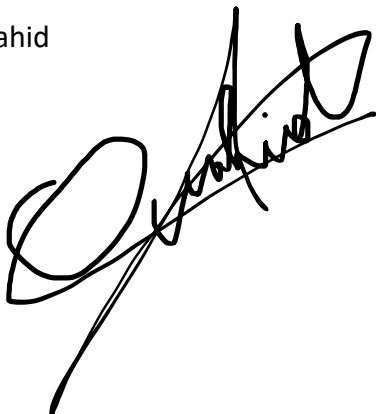
Deuxième résolution – Nomination du liquidateur

Le liquidateur de la société est Hatim Ouahid, associé unique demeurant au 8 rue Paul Broca 78200 Mantes la jolie décide d'exercer les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation. Il déclare accepter ce mandat et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par la lois et règlements en vigueur. En fin de liquidation, l'associé unique consentira la clôture de la liquidation.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique

Hatim Ouahid

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hatim Ouahid', written over a horizontal line.